

**Ouverture de la trente neuvième (39ème) session**  
**de la commission universitaire nationale.**

**La Direction des Ressources Humaines informe les maîtres de conférences classe A de l'ouverture des trente neuvième (39 ème) session de la commission universitaire nationale.**

**En application de l'article 50 du décret exécutif n° 08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, les maîtres de conférences classe A justifiant de cinq (5) années d'exercice effectif en cette qualité peuvent faire acte de candidature et sont invité(e)s à télécharger sur le site web [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz) , le canevas de présentation du dossier en ce sens.**

**Les formulaires de candidature devront être renseignés par les intéressé(e)s et visés par le responsable de l'unité d'enseignement et de recherche d'affectation.**

**Il est fortement recommandé de respecter le canevas de présentation du dossier de candidature**

**Le dossier devra être déposé : *en format papier et***

***format compact Disc (CD)***

**auprès du secrétariat permanent de la commission universitaire nationale par les établissements ou, en cas de nécessité impérieuse, par le (a) candidat(e), au plus tard, le jeudi 21 décembre 2017**